

Influence inca sur la côte nord du Pérou ¹

par Duccio BONAVIA et Rogger RAVINES

Traduction de Georges Lobsiger

Miguel Cabello Valboa, l'un des chroniqueurs du XVI^e siècle les plus véridiques et perspicaces, racontant la conquête inca des plaines côtières au nord de Pachacamac, «de Guarnei à Tumbes», écrit :

«De allí pasaron á Caxamarca, y hallaron sus soldados en buen orden, y por el Ynga, y en su obediencia la tierra, aunque auian sido molestados muchas veces de los Yndios yungas (que así llaman á los que habitan en tierras calientes y llanos de este Piru) porque en el Valle de Chimo estaua un importuno contendor de sus disinios llamado Chimo Capac no menos poderoso en la tierra de los llanos que eran los Yngas en las tierras Serranas contra la pujanza de este valeroso Rey Chimo Capac embio Topa Ynga una buena parte de su Exercito, y bajando por la tierra de los Guamachucos, llegaron á los llanos, y tubieron grandes contiendas los Cuzcos, y los de Chimo, y no sabre contarlas por entenso, por auer prescrito de las memorias de los que oy viven, y por la poca curiosidad de nuestros Españoles que no se les ha dado cosa ninguna por saber los antiguos sucesos de estas gentes, mas sabese por muy cierto que las armas de los Yngas pusieron en rebato á los del ancho y espacioso valle de Chimo, y tubieron atemorizados á sus moradores, y hartos dias encerrados detras de sus empinados paredones de allí (sin hacer por entonces efecto) pasaron a la tierra regada por el Ryo que llaman Pacazmayo, y turbaron todos aquellos valles...» (Cabello Valboa, 1951 ; p. 319.) ²

¹ Ce travail a été présenté par les auteurs au Premier Symposium d'Archéologie de Lambayeque du 20 janvier 1967.

² «De là ils passèrent à Cajamarca et trouvèrent les soldats en bon ordre pour l'Inca et la terre à leur obéissance, quoiqu'ils eussent été molestés nombre de fois par les Indiens Yungas (comme on nomme ceux qui habitent les terres chaudes et basses de cette partie du Pérou). Il y avait en effet dans la Vallée de Chimú un important opposant à leurs

La conquête et l'annexion du vaste royaume de Chimo à l'empire du Tahuantinsuyo entraînèrent des changements d'ordre divers, qui, probablement sans altérer la structure de base de la société traditionnelle, montrent jusqu'à quel point la politique cuzquénienne se fit sentir dans le cadre social.

Les formes sous lesquelles l'influence incasique se manifesta chez les peuples conquis ont dû être nombreuses et diverses, tout comme furent variées et diverses les manières dont les conquis influencèrent les conquérants. C'est cependant principalement à travers les manifestations matérielles et artisanales que l'on peut évaluer le plus exactement ces influences et leur cheminement.

D'après les renseignements ethno-historiques et archéologiques, nous savons que, lors de l'arrivée des armées de l'Inca, l'empire du Chimo avait une céramique propre qui, après une longue période de développement, avait atteint une standardisation, une commercialisation et une spécialisation relatives. Des nombreuses formes de poterie ressortent deux types qui, par leur fréquence et leur uniformité, servent de modèles directeurs pour l'identification des styles tardifs de la côte septentrionale. Ce sont : a) une cruche à corps globulaire et anse-étrier, qui possède comme caractéristique une petite figure collée entre l'étrier et le bec ; et b) une poterie

desseins nommé Chimo Capac, aussi puissant dans les terres basses que l'étaient les Incas dans les terres montagneuses. Topa Inca envoya une bonne partie de son armée contre la puissance de ce valeureux roi Chimo Capac, et passant par le territoire des Guamachucos, ils arrivèrent aux régions plates. Il y eut de grandes batailles entre les gens de Cuzco et ceux de Chimú. Je ne saurais les raconter en détail, car d'une part elles sont oubliées par les vivants, et d'autre part nos Espagnols, par manque de curiosité, n'ont fait aucun effort pour connaître les événements passés. On sait cependant que les armées des Incas submergèrent celles de la grande et spacieuse vallée de Chimú, terrorisant les habitants, enfermés pendant des jours éprouvants derrière leurs murailles dressées (sans effet du reste), et elles passèrent dans les terres arrosées par le Pacazmayo et troublèrent toutes ces vallées...» (Cabello Valboa, 1951 ; p. 319.)

à double-corps formée par deux bouteilles unies par une anse-pont. Dans les deux cas il s'agit d'objets moulés, de couleur noire de préférence et, dans quelques cas, avec des dessins estampés. C'est sur ces modèles traditionnels, malgré tout, que se fit sentir le plus fortement l'influence cuzquéenne en altérant leurs caractéristiques stylistiques de telle façon que leur présence les désignent comme le véhicule culturel unissant la côte nord-andine à la capitale impériale du Cuzco.

D'un autre côté, nous connaissons bien peu de chose de la poterie incasique d'expansion, en raison de la limitation de ses formes et de ses aspects décoratifs. John H. Rowe (1944) a signalé 11 types céramiques de base, qu'il a définis et classés en usant des onze premières lettres de l'alphabet latin. Il est certain que, sans trop altérer le schéma mentionné, on peut ajouter quelques variantes supplémentaires à ce registre.

Parmi les formes céramiques les plus fréquentes dans l'aire du Tahuantinsuyo, on compte les poteries des types A, D, F et J (Rowe, 1944 ; p. 48) et une variante du type G (*plato-pato*) non enregistré par Rowe (voir planche 7). Il semble que les autres formes aient été limitées à l'aire de Cuzco et des zones limitrophes. La plus populaire de ces formes paraît être du type A, nommé aussi aryballe (de *aryballus*, forme latine du nom grec appliqué à certains vases classiques ayant de très légères ressemblances avec les nôtres).

La grande distribution de cette forme et son imitation fréquente par des groupes locaux sous domination cuzquéenne ont le plus attiré l'attention et servi à connaître l'influence incasique. Cette dernière était peut-être associée à la fonction cérémonielle à laquelle quelques-uns de ces récipients étaient dédiés. Joyce (1922), par exemple, a montré d'une manière concluante que des vases de la forme A, combinés avec des tubes et des becs, furent utilisés comme vases libatoires pour la consommation de la *chicha* au cours des grandes festivités religieuses de l'empire. Ceci nous amène à supposer l'importance et le prestige qu'eurent ces modèles au milieu des cultures conquises, ce qui, après tout, fut l'une des conditions nécessaires à leur acceptation rapide et, plus que tout, leur imitation consciente.

Les éléments décoratifs de la poterie incasique sont relativement rares, en nombre et en combinaisons, quoiqu'ils n'aient jamais été décrits en détail. Malgré tout, pour les vases du type A, qui ont généralement un décor élaboré peint sur un côté (quoiqu'il y ait des exemplaires complètement unis), Means d'abord (1917), Rowe ensuite (1944), ont reconnu deux catégories stylistiques qui ont été nommées Cuzco Polychrome A et Cuzco Polychrome B. D'un autre côté, sur la base des éléments et caractères qui forment le complexe décoratif Inca-Cuzco, nous avons personnellement élaboré un vocabulaire comprenant 19 catégories de base, qui sont le canon que nous appliquons dans notre

analyse de la poterie tardive de la côte septentrionale.

L'influence incasique sur la poterie de la côte septentrionale se manifeste sous trois formes : a) dans l'adoption de motifs décoratifs et de caractères stylistiques Inca-Cuzco, sans altération de la forme aborigène des vases ; b) par l'introduction totale de formes de poteries cuzquéennes, mais décorées avec les traits et les motifs typiques de la poterie de tradition locale, et c) dans l'adoption de quelques seuls traits formels, qui altèrent légèrement et partiellement la poterie aborigène.

a) L'adoption de motifs incasiques dans les poteries septentrionales de tradition aborigène, présente des caractéristiques très particulières du point de vue de la théorie du style. L'imitation décorative est une imitation consciente où l'on copie les motifs avec méticulosité. S'ils sont choisis isolément, leur disposition, les détails d'exécution et les couleurs indiquent des copies plus ou moins fidèles de poteries impériales importées.

Les motifs locaux introduits ou combinés que l'on peut trouver sur les poteries côtières sont peu nombreux, voire même rares. Ils se manifestent sous forme de figures imprimées fréquentes dans les vases indigènes, mais dans ce cas, elles sont réduites, colorées et disposées selon un modèle de dessin typiquement incasique.

Les dispositions les plus caractéristiques des motifs incasiques sur les poteries locales, aussi bien avec anse-étrier que anse-pont, sont (planche 1) :

1° Une variante de ce que nous nommons registre vertical de damiers colorés et alternés mais disposés dans ce cas horizontalement (motif n° 11 de notre vocabulaire des catégories de base) ;

2° «Bande inca» dans la partie interne du col ;

3° Une bande horizontale décorée dans la partie centrale et supérieure du corps ; et

4° Lignes «galons» (deux ou trois) généralement sur les becs et les cols.

Les motifs fréquents et leurs combinaisons sur les poteries à deux corps et anse-pont sont : 6b ; 11b avec 6b ; 19a ; variantes de 6a ; variantes de 5d ; 18 avec variantes de 15 ; 6b avec variantes de 5d ; variantes de 8.

En ce qui concerne les modèles de couleurs et de combinaisons utilisées, ceux-ci répondent uniquement et exclusivement aux modèles de la tradition Inca-Cuzco. L'usage fréquent d'engobes de couleur crème, rouge pourpre, rouge et blanc, contraste grandement avec les poteries sans engobe (*terracota*) ou de couleur noire, caractéristiques de la Période Intermédiaire Tardive de cette aire. Cette échelle de couleurs est un autre de ces points qui mérite d'être relevé comme indice d'un processus

de prêt et de changement culturel chez les potiers septentrionaux, processus qui atteindrait son apogée au cours des premières années de la colonisation espagnole avec la poterie vernissée (voir specimen n° 26 4/198) et la décoration polychrome, et, dans un certain sens, une réminiscence formelle de la céramique incasique qui caractérise les poteries de transition qui se firent à cette époque sur la côte septentrionale.

b) L'adoption d'une nouvelle catégorie formelle chez les potiers septentrionaux eut, apparemment, une signification distincte que nous avons signalée en ce qui concerne la décoration. Dans ce cas, les potiers imitent la forme, mais non la technique de confection ni le modèle décoratif, ni les éléments qui identifient les poteries cuzquéniennes. L'imitation est une copie servile de la forme et elle se limite aux trois ou quatre modèles mentionnés, avec, bien entendu, la prédominance de la forme A. Mais à l'intérieur de cette imitation servile, il y a cependant une manifestation de rébellion, présente principalement dans la couleur noire des poteries et les motifs imprimés, typiques de la vieille tradition.

Parmi les poteries de la forme A de la côte septentrionale, il y a quelques poteries simples sans décor qui, à première vue, semblent appartenir à des séries de Cuzco. Leur symétrie hésitante et l'absence de décoration suggèrent malgré tout la copie d'un original montagnard. D'autres présentent des caractéristiques personnelles, avec des copies altérées dans lesquelles on a supprimé des traits distinctifs, comme la base, les lobules du bord, les anses ou le bouton de corps caractéristique qui servait à fixer la corde au moment de charger l'objet sur l'épaule.

Des exemplaires de cette forme A, découverts dans des tombes postérieures à la conquête incasique, sur la côte septentrionale (cf. Bennett 1939, pour références à d'autres associations céramiques), à côté d'une poterie typique de style local, comme par exemple les exemplaires que nous avons examinés, présentent quelques traits de base, à part la décoration et la couleur, qui signalent les altérations de base du modèle idéal Inca-Cuzco.

Les pièces côtières, comparées avec le modèle idéal de la poterie cuzquénienne, ont évidemment une forme copiée du style inca, mais elles montrent quelques particularités ; le corps est plus globulaire, la base conique est relativement petite et elle ne présente pas l'arête qui la sépare du corps dans les poteries inca. Les cols sont plus courts et généralement élargis aux deux extrémités. Les bords ne s'évalent pas élégamment comme dans les pièces cuzquéniennes : au contraire, ils tendent à former un angle droit et, dans de nombreux cas, un rebord ; les anses sont quasi circulaires. La protubérance caractéristique du corps manque dans presque toutes les pièces ; dans quelques cas, elle a été altérée et n'apparaît que sous la forme d'une tête de petit singe.

Une autre caractéristique de ces copies est la base en tronc de cône. Quoique des poteries semblables apparaissent dans la céramique de Cuzco, elles représentent une phase tardive du style. Dans ce cas particulier, les poteries du type A à base tronquée ne peuvent ni paraître ni être des copies de l'original cuzquénienn : il s'agit au contraire d'une re-création régionale. Il en va de même, quoique sans antécédents cuzquéniens, avec les poteries à corps globulaire et col large très semblables aux poteries du type A, mais qui ont une base complètement plane.

Nous connaissons un autre cas dans lequel on peut observer ces altérations délibérées. Il s'agit de la copie d'une poterie cuzquénienn, semblable à celle publiée par Schmidt (1929, p. 351, planche gauche) mais dans laquelle le bouton central a été remplacé par la petite tête chimú caractéristique (sp. n° 36, 2/220) et où la polychromie a disparu pour être remplacée par la couleur noire caractéristique du Nord.

En ce qui concerne le format, il semble que dans la zone côtière on ne soit pas arrivé à fabriquer les récipients de grand volume, courants dans le Cuzco, spécialement dans la forme A, mais qu'au contraire la copie et la production se réduisirent à des poteries de petit format à l'intérieur de leur catégorie.

c) En ce qui concerne l'emprunt de certains traits formels seulement, il y a deux éléments que l'on ne peut confondre qui ont été adoptés quasi inconsciemment dans la poterie côtière : l'un est le bec terminé en bord évasé, dont la fréquence est bien connue principalement dans les poteries à double-corps et anse-pont. L'autre trait est une anse rubanée large qui s'adapte parfaitement aux vases à corps globulaire.

A ce propos, Kauffmann (1964 ; p. 53) a publié un cas intéressant de ce type d'influence inca sur la poterie locale. Il s'agit de «un cérame des fonds du Musée d'Art, sur lequel est représentée une femme soulevant un aryballe. La poterie est noire, à la manière chimú, mais l'aryballe que porte cette femme a fait l'objet d'un essai de coloration».

De tout ceci, il résulte clairement que l'influence incasique dans la côte septentrionale eut deux formes. L'une immédiate, probablement en conséquence même de la nouvelle organisation politique apportée par les Incas à travers un nouveau système politico-administratif : *pachacas* ou *wamani*. L'autre est une influence de contact, ce que nous nommons *de prestige*, qui apparaît principalement à travers la poterie et les styles artistiques.

Le prestige artisanal des potiers locaux était reconnu au point que leurs produits avaient atteint jusqu'à la capitale impériale, comme le démontre la découverte de poterie typiquement chimú associée à de la poterie inca dans une tombe de Machu Picchu (Eaton, 1916). Ils choisirent probablement

de copier les poteries d'usage courant chez les conquérants. Malgré tout, celles-ci ne furent pas des imitations fidèles, mais un produit local recréé. Leurs formes présentent avec les modèles certains désaccords qui se traduiront postérieurement en formes aberrantes. Après cette imitation en principe consciente, vient ce que l'on pourrait nommer l'imitation d'imitations et le transfert de dessins. La première est présente dans les formes nouvelles de poterie que nous avons signalées, la seconde est la copie de motifs incasiques dans la poterie locale.

Une question se pose d'elle-même dans ces considérations d'ordre purement archéologique quant à la signification du plus grand ou du plus petit pourcentage de ce type céramique par rapport à son association avec des tombes ou avec des lieux d'habitation. Nous croyons que la plus grande ou la plus petite quantité de poterie Inca-Cuzco ou Inca d'imitation locale a probablement une signification sociale et est liée à la qualité du site qu'elle représente. Sur la popularité de la poterie de style Inca, Dorothy Menzel avait déjà fait de fines observations à la surface des sites administratifs de la Vallée de Chíncha (Menzel, 1959). Jijon y Caa-

maño et Larrea (1918) font allusion à l'abondance de poterie inca à Quito et Cornely (1946) dans le nord du Chili, dans des lieux occupés par les troupes de l'Inca et dans des centres administratifs, par conséquent prestigieux et importants.

On ne peut ni juger ni situer les établissements impériaux de la côte septentrionale sur la base des rares évidences archéologiques. Nous connaissons trop peu l'établissement des noyaux indigènes par rapport aux centres administratifs ou politiques environnants pour déceler à travers eux l'action incaïsante qu'ils ont pu réaliser. Il est évident que si le degré d'incaïsation n'a pas avancé identiquement dans tous les établissements d'une même région, et que si dans la côte septentrionale il se produisit des changements dans l'organisation politique et administrative, la culture indigène resta inaltérée dans ses vieilles traditions, et les changements stylistiques manifestés dans sa poterie représentent d'une certaine façon seulement l'acceptation de modes nouvelles en vigueur à l'époque, mais non des changements profonds dans la structure de base de la société.

Bibliographie

BENNETT, Wendel Clark. 1939. *Archaeology of the North Coast of Perú. An account of exploration and excavation in Virú and Lambayeque valleys*. Anthropological Papers of the American Museum of Natural History, vol. XXXVII, Part 1, New York City, p. 153.

CABELLO VALBOA, Miguel. 1951. *Miscelánea Antártica. Una historia del Perú Antiguo*. Universidad Nacional Mayor de San Marcos, Facultad de Letras, Instituto de Etnología, Lima, p. 559.

CORNELY BACHMAN, Francisco L. 1946. «Un cementerio Incasico en el valle de Elqui». In : Publicaciones de la Sociedad, Arqueológica de La Serena, *Boletín n° 2*, La Serena, Chile, pp. 10-12.

EATON, George F. 1916. *The Collection of Osteological Material from Machu Picchu*. Memoirs of the Connecticut Academy of Arts and Sciences, vol. V, May. New Haven, Connecticut, p. 96, pl. XXXIX.

JIJON Y CAAMAÑO, Jacinto y LARREA M., Carlos. 1918. «Un cementerio Incasico en Quito y Notas acerca de los Incas en el Ecuador». In : *Revista de la Sociedad Jurídica Literaria*, t. XX, Quito, Ecuador, pp. 159-260.

JOYCE, Thomas Athol. 1922. «The *Paccha* of Ancien Perú». In : *The Journal Royal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. LII, London, pp. 141-149.

KAUFFMANN DOIG, Federico. 1964. *La Cultura Chimú*. Las Grandes Civilizaciones del Antiguo Perú, tomo IV, Peruano-Suiza S.A., Lima, p. 141.

MEANS, Philip Ainsworth. 1917. «A survey of Ancient Peruvian Art» In : Connecticut Academy of Arts and Sciences, *Transactions*, vol. 21, New Haven, pp. 315-442.

MENZEL, Dorothy. 1959. «The Inca occupation of the South Coast of Perú». In : *Southwestern Journal of Anthropology*, vol. 15, No. 2, University of New Mexico, Albuquerque, pp. 125-142.

ROWE, John Howland. 1944. *An Introduction to the Archaeology of Cuzco*. Papers of the Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology, Harvard University, vol. XXVII, No 2. Cambridge, Massachusetts, pp. 3-69.

SCHMIDT, Max. 1929. *Kunst und Kultur von Perú*. Propyläen-Verlag G.M.B.H., Berlin, p. 622.

Zusammenfassung

Die Formen, an welchen man den Inka-Einfluss auf die nordperuanische Küste erkennen kann, sind zahlreich; dieser Einfluss tritt indessen hauptsächlich in den materiellen und handwerklichen Ausdrucksformen zutage. Am stärksten spürt man den Einfluss von Cuzco in den traditionellen Mustern und Formen des Nordens.

Dieser Inka-Einfluss zeigt sich auf drei Arten :

a/ in der Uebernahme inkaischer Verzierungsmotive und stilistischer Züge von Cuzco, jedoch ohne Veränderung der angestammten Gefäßformen ;

b/ durch die Einführung neuer Formen aus Cuzco, welche indessen mit lokalen Motiven verziert sind ; und

c/ in der Annahme nur weniger formaler Elemente, welche nur geringe Veränderungen in der lokalen Keramik herbeiführten.

Ueber die Inkazeit an der nordperuanischen Küste ist nur wenig bekannt. Es liegt auf der Hand, dass der Vorgang der Inka-Einflussnahme nicht einheitlich war in allen Bereichen ein und derselben Gegend, und dass die einheimische Kultur der nordperuanischen Küste nicht wesentlich verändert wurde, obschon Änderungen in der politischen und administrativen Organisation stattgefunden hatten.

APPENDICE

Vases de la côte nord avec influence inca.¹

a) Vases à anse-étrier

1. 2/2857 (3558) (D)

Cruche à anse-étrier ; corps lenticulaire avec arête à l'équateur et partie supérieure légèrement pointue. La section du goulot est circulaire, celle de l'anse-étrier ne l'est pas complètement. Une figure modelée d'oiseau stylisé, peinte en rouge, a été appliquée à la jonction du goulot et de l'anse. Pièce recouverte d'un engobe jaune-crème et décorée, dans la partie supérieure à l'équateur, d'une large bande rouge-indien bordée de chaque côté d'une ligne blanche et d'un filet noir. La bande rouge porte un décor géométrique noir de triangles opposés par la pointe. L'anse-étrier est ornée de 4 groupes de 3 lignes noires également répartis sur la courbe ; un double filet souligne la jonction du goulot et de l'anse.

Hauteur : 190 mm. Diamètre : 128-132 mm.

2. 2/2385 (3018)

Cruche à anse-étrier ; corps globulaire légèrement pointu au sommet. La section du goulot est circulaire, celle de l'anse-étrier quadrangulaire ; un appendice a été placé à la jonction de ces deux éléments. Pièce recouverte d'un engobe jaune-crème ; des taches de cuisson sont visibles. La partie supérieure du corps a été presque complètement peinte en blanc, rouge et marron. Un motif de lignes verticales ondulées est inscrit entre des rectangles alternativement rouges et marrons séparés par de larges lignes blanches verticales. Ces motifs sont soulignés d'une épaisse ligne rouge en bas et, en haut, bordés d'une large bande noire suivie d'une ligne blanche et d'un filet marron. La partie supérieure est divisée en quartiers à l'aide de lignes blanches ; les 4 triangles qui en résultent sont cernés d'un trait marron et renferment une décoration symétrique bilatérale rouge faite d'un pointillé d'une part et de lignes ondulées désordonnées d'autre part. Les raccords de l'anse au corps portent deux lignes rouges ; la jonction du goulot à l'étrier est ornée d'une ligne blanche bordée de deux filets marrons. L'extrémité du goulot est cassée.

Hauteur : ? Diamètre : 111-118 mm.

3. s/n Zapanic

Cruche à anse-étrier ; corps lenticulaire à base plane, goulot à embouchure évasée. Pièce recouverte d'un engobe orange foncé. Seule la partie supérieure du corps a été décorée : l'équateur est marqué d'une bande blanche bordée de chaque côté d'une ligne noire et la surface ainsi délimitée porte un motif circulaire blanc (sous l'anse-étrier) cerné de noir et divisé en quatre champs pointillés également en noir. Le motif circulaire est relié à la bande blanche de l'équateur par des lignes noires qui forment des surfaces trapézoïdales irrégulières contenant dans certains cas des triangles noirs dans leur partie inférieure. L'anse-étrier a pour particularité de porter de chaque côté une série de godrons moulés et, dans sa partie supérieure, trois bandes blanches soulignées de noir. L'embouchure, peinte en blanc, est ornée d'un quadrillage de lignes noires ; certains carrés renferment un ou trois points noirs. Un oiseau stylisé, décoré de lignes transversales alternativement blanches et noires, est appliqué à la jonction du goulot et de l'anse.

Hauteur : 189 mm. Diamètre : 118-119 mm.

4. 2/2709 (3014) (000300)

Cruche à anse-étrier ; corps globulaire à base plane. La section du goulot est circulaire, celle de l'anse-étrier quadrangulaire ; un appendice modelé représentant un oiseau a été fixé à la jonction de ces deux éléments. Seule la partie supérieure du corps a été décorée ; elle porte une bande relativement étroite bordée en-dessus par trois lignes parallèles de couleur noire, rouge, noire et en-dessous par trois autres lignes de couleur rouge, noire, rouge. La bande elle-même comporte des éléments triangulaires rouges et noirs alternés en position et en couleurs. Chacun de ces triangles contient trois triangles plus petits. L'anse-étrier porte de chaque côté

un pointillé rouge inscrit entre deux lignes de même couleur. L'embouchure porte également un pointillé et une bande noire.

Hauteur : 185 mm. Diamètre : 107-109 mm.

5. 17/70 (3296) (A)

Cruche à anse-étrier ; corps lenticulaire avec arête à l'équateur, partie supérieure légèrement pointue. La section du goulot est circulaire, celle de l'anse-étrier quadrangulaire ; un appendice informe a été placé à la jonction de ces deux éléments. Seule la partie supérieure du corps a été décorée ; elle porte deux triangles opposés par la pointe et ayant l'arête équatoriale pour base. Ces triangles sont délimités par une ligne noire, une bande rouge et un espace non peint ; la surface du motif est recouverte d'un quadrillage noir. Le goulot-étrier est également orné d'un quadrillage et de lignes parallèles noirs.

Hauteur : 169 mm. Diamètre : 120-122 mm.

6. 2/2536

Cruche à anse-étrier ; corps globulaire à base plane. Un appendice modelé en forme d'oiseau et peint en noir est appliqué à la jonction du goulot et de l'anse-étrier. Pièce recouverte d'un engobe crème clair et portant une décoration au niveau de l'équateur. Le décor consiste en une succession de losanges noirs contenant chacun un losange plus petit au centre marqué d'un point de même couleur. Des points semblables occupent les surfaces triangulaires restant entre deux losanges. Le décor est bordé de chaque côté d'une ligne rouge cernée de noir suivie d'un mince filet. L'anse-étrier porte de chaque côté trois lignes obliques rouges et le bord de l'embouchure une bande de même couleur bordée d'un filet noir dans sa partie inférieure.

Hauteur : 192 mm. Diamètre : 100-105 mm.

7. JQ/1075 (36/1365)

Cruche à anse-étrier ; corps globulaire à base plane. La section du goulot est circulaire, celle de l'anse-étrier quadrangulaire ; un appendice en forme d'escalier (à trois marches) a été placé à la jonction de ces deux éléments. Pièce recouverte d'un engobe orangé, de même couleur que la pâte. La décoration occupe approximativement la moitié supérieure de la panse ; elle est bordée en haut et en bas par deux lignes alternativement rouges et noires. L'espace compris entre ces bordures est divisé en deux séries de trois rectangles couvrant tout le pourtour. Dans la série, le rectangle central est séparé des autres par deux groupes de trois lignes noires verticales et les rectangles latéraux sont séparés de la série suivante par quatre lignes noires. Les deux rectangles centraux, qui occupent une position perpendiculaire à l'axe de l'anse-étrier, comportent une décoration en damier rouge et orangé (couleur de fond). Les rectangles latéraux comportent, d'un côté, un décor composé de trois lignes horizontales superposées surlignant chacune une rangée de triangles dessinés pointe en bas respectivement de couleur noire, rouge, noire, et, de l'autre côté, un décor du même type mais où les triangles sont remplacés par des motifs se terminant en forme de crochets recourbés vers la droite. La surface circulaire laissée libre au sommet de la panse porte une ornementation, perpendiculaire à l'axe de l'anse-étrier, faite d'une rangée de losanges bordée de chaque côté d'une bande rouge et d'une ligne noire. L'anse-étrier est ornée de quatre groupes de quatre filets noirs également répartis sur la courbe ; l'embouchure est soulignée de quatre lignes semblables.

Hauteur : 174 mm. Diamètre : 88-94 mm.

8. 36/1224 (134/933)

Cruche à anse-étrier ; corps globulaire à base plane présentant de fortes taches de cuisson. La section du goulot est circulaire, celle de l'anse-étrier quadrangulaire. Cette pièce porte un décor exclusivement noir développé dans la partie équatoriale. Le motif principal consiste en deux bandes bordées d'un double filet ; la bande inférieure est vide alors que la bande supérieure comporte un motif en volutes successives. Au-dessus de ces dernières, une autre bande, plus étroite que les précédentes et également bordée d'un double filet, contient une série de motifs circulaires avec crochets. L'anse-étrier est ornée de chaque côté d'un groupe de quatre lignes obliques parallèles et la base du

¹ Les pièces décrites proviennent toutes des fonds du Musée national d'Anthropologie et d'Archéologie de Lima.

goulot est soulignée par une double ligne en V. L'embouchure est entourée de trois lignes circulaires, celle du haut étant plus épaisse que les deux autres.
Hauteur : 183 mm. Diamètre : 102-105 mm.

9. 2/2711 (3017) (A)

Cruche à anse-étrier ; corps globulaire à base plane. Un appendice en forme d'escalier (à deux marches) est appliqué à la jonction du goulot et de l'anse-étrier. Pièce recouverte d'un engobe de même teinte que l'argile et portant une décoration exclusivement noire occupant la partie supérieure de la panse. Le décor est divisé en deux zones ; la première s'étend de l'équateur à une ligne tracée à la hauteur de la jonction de l'anse-étrier avec la panse et la seconde, de cette ligne au sommet du corps. La zone inférieure, limitée en bas par trois lignes parallèles, comporte un décor de lignes ondulées. Ce motif est coupé verticalement en deux moitiés par trois lignes verticales tracées dans l'axe de l'anse-étrier. La partie supérieure du corps porte un décor en damier. L'anse-étrier est ornée de chaque côté, dans sa partie inférieure, d'une double ligne ; la base du goulot de même que son extrémité cassée portent le même motif. L'anse-étrier comprend en outre des motifs triangulaires placés de chaque côté au milieu de la courbe.
Hauteur : 163 mm. Diamètre : 103-108 mm.

10. Q/923

Cruche à anse-étrier ; corps lenticulaire à base plane avec arête à l'équateur et appendice à la jonction du goulot et de l'anse-étrier. La décoration, très effacée, est noire et occupe la partie supérieure du corps ; elle est limitée au niveau de l'équateur par une double ligne. Un premier motif, consistant en lignes verticales ondulées séparées par des points, est situé de chaque côté, à la base de l'anse-étrier ; un second, placé également de chaque côté mais perpendiculairement à l'axe de l'anse, représente un damier dans les carrés libres duquel se trouvent trois ou quatre points. Un quadrillage comprenant un point dans chaque carré occupe la surface située sous l'anse-étrier. Le décor de l'anse-étrier n'est plus lisible.
Hauteur : 169 mm. Diamètre : 114-117 mm.

11. (2/4806)

Cruche à anse-étrier ; corps globulaire à base plane. Le goulot de l'anse-étrier manque. Pièce recouverte d'un engobe marron et ornée d'un décor noir symétrique occupant presque toute la surface. De haut en bas, le décor se décompose comme suit : sous l'anse-étrier, dans le même axe, quatre lignes parallèles, suivies d'une série de triangles pleins bordée, en haut, par une simple ligne et en bas, par une double ligne. Suivent en-dessous une bande de volutes, deux lignes parallèles et une nouvelle série de triangles pleins dont la base s'appuie sur une ligne, laquelle est suivie de deux autres lignes, plus larges. La pièce présente des taches de cuisson.
Hauteur : ? Diamètre : 111-121 mm.

12. MN/EE-165

Cruche à anse-étrier sui generis ; corps lenticulaire à base plane. La section de l'anse-étrier est quadrangulaire, celle du goulot en tronc de cône inversé ; l'embouchure se termine par un rebord évasé. Un petit appendice est appliqué à la jonction de ces deux éléments. Pièce enduite d'un engobe marron clair et portant des taches de cuisson. La décoration du corps recouvre l'hémisphère supérieur. Au-dessous du raccord, entre la panse et l'anse-étrier, le décor comporte de chaque côté un motif cruciforme à fond blanc bordé de lignes noires et incluant une croix rouge. Perpendiculairement à l'axe de l'anse-étrier, la panse est ornée de deux triangles blancs limités par des lignes noires, rouges, noires, séparées par un espace blanc. L'intérieur des triangles est recouvert d'un quadrillage de larges lignes rouges obliques. L'anse-étrier, recouverte du même engobe que le corps, porte de chaque côté un décor de trois larges lignes noires ; le goulot est peint en blanc et la partie supérieure de l'embouchure en rouge avec une série de petits motifs circulaires blancs. Le raccord entre le goulot et l'anse-étrier est souligné de trois lignes (noire-rouge-noire) disposées en V.
Hauteur : 201 mm. Diamètre : 148 mm.

13. 2/2851 (3394)

Cruche à anse-étrier ; corps lenticulaire à base plane. La section de l'anse-étrier est quadrangulaire, celle du bec, cassé, circulaire. A la jonction de ces deux éléments un appendice grossièrement modelé figurant un singe a été appliqué. Recouverte d'un engobe orangé, cette pièce a été totalement décorée de peinture noire dont il ne reste que des traces. Le décor se composait, dans la partie supérieure, de deux larges bandes bordées de lignes noires comprenant un double rang de volutes opposées s'entrelaçant au centre. La partie inférieure portait une bande limitée par des lignes horizontales, traversée verticalement par des lignes ondulées. Le décor de l'anse-étrier et du goulot est illisible.
Hauteur : ? Diamètre : 158-162 mm.

14. 1/2773

Cruche à anse-étrier ; corps grossièrement modelé en une représentation de félin dont seules la queue, les pattes et la tête sont figurées. Le goulot se termine par une embouchure à rebord annulaire évasé. Pièce recouverte d'un engobe de même teinte que l'argile et ornée de motifs blancs presque complètement effacés ; les ocelles du félin et deux galons placés sur l'anse-étrier sont encore lisibles.
Hauteur : 156 mm. Longueur : 154 mm. Largeur : 75 mm.

15. Jq/n

Cruche à anse-étrier ; corps globulaire à base légèrement convexe. L'anse-étrier porte un goulot se terminant en embouchure annulaire notablement évasée et plane. Un appendice a été appliqué à la jonction de l'anse-étrier et du goulot. Pièce monochrome et de format réduit.
Hauteur : 151 mm. Diamètre : 89 mm.

b) Vases à double-corps et anse-pont

16. 41986

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille piriforme à base convexe et à long col terminé par une embouchure évasée. Les deux récipients sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont à section rectangulaire placée au milieu du col ; l'un des deux se termine par une embouchure modelée en forme d'oiseau qui remplit la fonction de sifflet. Pièce de couleur crème ornée de motifs rouges et marrons (la différence de teinte résulte probablement de la cuisson). Symétrique, le décor consiste en deux bandes superposées de motifs en escalier bordés de simples lignes. Un point a été placé dans et entre chaque motif. Peinte en blanc, l'anse-pont porte un décor composé d'une ligne zigzagante rouge pointillée de noir et de points noirs placés entre les ondulations. Ce décor est encadré de lignes noires.
Hauteur : 147 mm. Longueur : 201 mm. Largeur : 97 mm.

17. 32/963 (MN/Pac. 46)

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille du même type que la pièce précédente (base convexe, long col conique, embouchure évasée). Les deux éléments sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont à section quadrangulaire placée au milieu du col ; l'un des deux se termine par une embouchure modelée en forme de singe (cassée) qui remplit la fonction de sifflet. La panse engobée des deux éléments est ornée de motifs peints répartis symétriquement. Chaque motif se compose d'une petite surface quadrangulaire blanche bordée de lignes noires comprise dans une surface plus grande rouge-marron. Il s'agit d'un motif sui generis se répétant quatre fois mais avec des variantes. La surface blanche est traversée par deux diagonales et porte des motifs quadrangulaires alternativement rouges et noirs dans les parties libres. L'anse-pont est peinte en rouge-marron et porte deux lignes noires aux extrémités, de même que la base du col.
Hauteur : 167 mm. Longueur : 194 mm. Largeur : 97 mm.

18. 2/5720

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille à corps piriforme, à base convexe et à corps cylindrique évasé. Les deux récipients sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont à section quadrangulaire placée au milieu du col. Une des embouchures est obturée ; elle porte une figurine modelée repré-

sentant un félin peint en noir et tacheté de blanc. L'embouchure elle-même est peinte en orange avec un bord noir. Pièce recouverte d'un engobe crème. Presque symétrique, la décoration occupe la panse des deux récipients ; elle se compose de trois registres superposés. Le registre supérieur comporte une bande orange divisée par des lignes noires verticales en cinq segments ornés de lignes ondulées également verticales. La couleur de ces dernières varie sans ordre ; ces lignes ondulées sont ou noires ou blanches, alternativement noires et blanches ou deux lignes blanches succédant à trois lignes noires. Le registre central, à fond blanc, comprend trois figures animales (félins probablement) traitées en champlévé. Ces animaux se poursuivent et paraissent vouloir s'attraper par la queue ; ils sont respectivement noirs et oranges. Le registre inférieur comprend une bande orange ornée de motifs « floraux » composés d'un cercle noir entouré de points blancs et au centre marqué d'un point de même couleur.

Hauteur : 187 mm. Longueur : 217 mm. Largeur : 101 mm.

19. 42455 (42)

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille à base plane et col cylindrique à embouchure évasée. Les deux récipients sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont à section quadrangulaire placée au milieu du col. Une des deux embouchures est obturée et porte une représentation modelée d'un félin faisant office de sifflet. L'animal est marron et porte des taches rouges sur fond blanc. La décoration, assez semblable sur les deux récipients, utilise la peinture, le champlévé et le modelage ; elle correspond à une variante du système du damier. Se détachant sur le registre supérieur, trois rectangles à fond blanc contiennent chacun un animal (félin ?) traité en champlévé et peint alternativement en rouge et marron. Les rectangles du registre inférieur renferment des motifs cruciformes et quelques dessins, réalisés avec les mêmes couleurs, qui représentent probablement des personnages humains stylisés (variante du motif 18). Deux figures zoomorphes modelées (félins) sont appliquées à la base des cols. Ces derniers sont ornés de motifs linéaires blancs et marrons. L'anse-pont porte, de chaque côté, une décoration cruciforme rouge et marron sur fond blanc. Chaque motif cruciforme est enfermé dans un cadre quadrangulaire. Toute la décoration a été appliquée sur un engobe blanc qui a pénétré jusqu'à l'intérieur de la bouteille.

Hauteur : 166 mm. Longueur : 199 mm. Largeur : 97 mm.

20. 17/129 (9348 ?)

Vase à double-corps semblable au 2/5720 mais dont les couleurs diffèrent. Pièce cassée dont les deux cols manquent et recouverte d'un engobe crème. Décoration symétrique sur les deux récipients, utilisant la peinture et le champlévé ; les variations de coloration résultent de la cuisson. Dans la partie supérieure, touchant la base du col, une bande circulaire noire renferme des ornements circulaires rouges munis de points blancs sur leur pourtour. La partie centrale à fond blanc comprend quatre figures zoomorphes (félins ?) traitées en champlévé et peintes alternativement en rouge et en noir. Chaque animal tient dans sa gueule la queue de celui qui le précède. Une bande marron clair, bordée de lignes noires, occupe la partie inférieure de la panse.

Hauteur : ? Longueur : 198 mm. Largeur : 93 mm.

21. 2/5121 (5365)

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille à panse ovoïde. Les deux récipients sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont large et mince. Les cols sont cylindriques et se terminent par une embouchure évasée ; l'un des deux est obturé par une figurine zoomorphe (singe) modelée faisant office de sifflet, l'autre a un rebord orné de motifs circulaires blancs à points rouges sur fond orange. Pièce recouverte d'un engobe crème. La décoration des deux récipients est symétrique et comprend une bande orange portant un motif en damier peint en rouge répété six fois. Le col des récipients est peint en orange et est entouré, à la base, de deux anneaux rouge foncé. Le dessus de l'anse-pont porte un décor de diagonales croisées rouge foncé sur fond blanc.

Hauteur : 156 mm. Longueur : 197 mm. Largeur : 98 mm.

22. MN/rf7

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille à base plane et à panse globulaire. Les deux récipients sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont à section quadrangulaire pleine. Pièce recouverte d'un engobe rougeâtre. Les corps diffèrent par leur forme et leur décoration. L'un porte un décor linéaire marron correspondant à une variation de la grecque bordée d'une ligne noire et d'une crème. Bien que la pièce soit cassée, on distingue sur le col les restes d'une figure anthropomorphe modelée au corps tubulaire décoré de motifs linéaires marrons. Les pieds et les membres supérieurs ont été grossièrement esquissés. La panse du second récipient porte une décoration composée d'une double ligne zigzagante et de motifs intermédiaires segmentés de couleur marron, le tout bordé d'une ligne marron et d'une crème. Un bourrelet est visible à la jonction du col et de la panse. L'embouchure est ornée de quatre larges bandes marron disposées selon les points cardinaux. L'anse-pont présente la particularité d'être pleine ; elle porte de chaque côté une série de motifs triangulaires alternativement inversés traités en creux (à la gouge) ; sur le dessus, deux groupes de trois lignes transversales déterminent trois zones.

Hauteur : 133 mm. Longueur : 159 mm. Largeur : 84 mm.

23. JR/23659

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille à panse ovoïde et à col cylindrique dont l'un des deux est surmonté d'une figurine d'oiseau modelée. Les deux récipients sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont pleine. Pièce recouverte d'un engobe crème et ornée d'une décoration symétrique composée de surfaces trapézoïdales renfermant un motif de lignes croisées obliques et verticales. Ces surfaces sont alternativement noires ou rouges sur fond blanc. Dans la partie inférieure, une large bande rouge couvre entièrement la moitié supérieure du raccord entre les deux panses. L'un des cols porte, à mi-hauteur, un galon fait de trois lignes noire, rouge, noire, et, à l'embouchure, une ligne noire et une rouge. L'autre col est orné du même galon à mi-hauteur et est surmonté d'un oiseau modelé peint en marron et faisant office de sifflet. L'anse-pont est décorée, sur les côtés, d'un zigzag en relief obtenu à la gouge et, dessus, d'une ligne rouge bordée de deux lignes noires.

Hauteur : 146 mm. Longueur : 183 mm. Largeur : 93 mm.

24. 2/5123 (Coll. Neira)

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille à base plane, à panse ovoïde et à col cylindrique évasé à l'embouchure. Les deux récipients sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont large et mince placée à mi-hauteur des cols. Pièce recouverte d'un engobe crème présentant une décoration symétrique et portant des taches de cuisson. Le décor consiste en un champ blanc bordé sur les quatre côtés par trois lignes noire, rouge et noire. Chaque champ est divisé en cases par des lignes verticales noires ; des motifs sui generis rouges et noirs alternent dans les cases. La base des cols est ornée d'un galon composé de deux lignes noires enserrant une bande blanche. Une des embouchures est surmontée d'une figurine modelée représentant un oiseau qui fait office de sifflet. L'autre embouchure a un rebord peint en rouge avec une série de points blancs. Le dessus de l'anse-pont est décoré de diagonales entrecroisées rouges dans un sens et noires dans l'autre, sur fond blanc.

Hauteur : 161 mm. Longueur : 164 mm. Largeur : 94 mm.

25. 35/2840

Vase à double-corps composé de deux récipients en forme de bouteille à panse globulaire et base plane, à col cylindrique évasé à l'embouchure. Les deux récipients sont reliés par un élément tubulaire à la panse et par une anse-pont pleine, haute et mince. Pièce recouverte d'un engobe orange et portant, pour seule décoration, une large bande circulaire marron foncé occupant la partie supérieure des panses, à la base des cols. Chaque bande est parsemée de points blancs. La même décoration se répète sur l'embouchure d'un des récipients et partiellement sur la figurine modelée en forme d'oiseau qui obture le second récipient et fait office de sifflet. L'anse-pont comporte, dessus et

dessous, un décor de losanges et de triangles inversés incisés à la gouge.
Hauteur : 128 mm. Longueur : 159 mm. Largeur : 84 mm.

c) *Vases aryballoïdes (variantes de la forme A de Rowe)*

26. 4/198 (A) (7731. Lambayeque)

Vase-effigie à corps globulaire, à base convexe et goulot évasé, munie d'une anse postérieure verticale, mince et large, reliant la panse à l'embouchure du col. Cette pièce a la particularité d'être vitrifiée dans la partie supérieure ; elle est très mal cuite et un *flambé* apparaît sur la panse. Pièce décorée dont les motifs se sont effacés. De chaque côté de la panse, de la base du goulot à la base du récipient, deux bandes verticales rouges bordées de lignes noires ont été tracées. Entre ces bandes, la partie antéro-supérieure de la panse porte un champ bordé par deux lignes transversales identiques. Ce champ est orné d'un motif linéaire en zigzag sur fond blanc dont l'intérieur est rouge avec des points blancs. Dans les triangles externes créés par le zigzag se trouvent des petits carrés à fond blanc dans lesquels des carrés rouges plus petits avec un point central également rouge ont été inscrits. Un visage humain représenté en détail a été estampé sur la partie antérieure du goulot. La vitrification déjà mentionnée est jaunâtre ; elle s'étend largement sur le goulot et le dos de l'anse.
Hauteur : 187 mm. Diamètre : 123 mm.

27. 2/410

Cruche aryballoïde à corps globulaire et base conique, à goulot évasé, munie d'anses latérales verticales en forme de marches d'escalier perforées en leur centre. Pièce moulée, monochrome et réduite à la cuisson. Identique de chaque côté, la décoration a été estampée. Elle consiste en une surface centrale bordée de lignes en escalier sur laquelle apparaissent trois personnages anthropomorphes. La figure centrale, plus grande que les autres, est représentée debout en position frontale, avec les bras écartés. De chaque côté, elle tient par la main un personnage semblable plus petit. La surface comprise entre et autour des personnages est couverte de points en relief. Un bourrelet étroit occupe la base du goulot, sans doute pour en dissimuler le raccord avec la panse.
Hauteur : 188 mm. Longueur : 169 mm. Largeur : 130 mm.

28. 2/414

Cruche aryballoïde à corps globulaire et base tronconique, à goulot évasé, munie d'anses verticales larges et minces. Un appendice, rappelant par sa forme une tête d'animal, est appliqué à la partie antéro-supérieure de la panse. Deux petites anses annulaires sont fixées de chaque côté du goulot, sous l'embouchure. Pièce monochrome et réduite à la cuisson. Décoration traitée en champlévé comportant un motif symétrique en zigzag, obtenu en excisant des triangles à la gouge, se répétant en quatre registres superposés couvrant pratiquement toute la panse. La largeur des bandes va en décroissant de haut en bas.
Hauteur : 200 mm. Longueur : 179 mm. Largeur : 142 mm.

29. M/329 (701)

Cruche aryballoïde à corps globulaire et base plane, partiellement moulée, à goulot évasé, munie d'anses verticales larges et minces placées dans la partie inférieure de la panse. La pièce a été réparée ; elle est monochrome, réduite à la cuisson et présente une décoration imprimée sur la face antérieure de la panse seulement. Il s'agit d'un motif en V, apparaissant alternativement en position normale et inversée, réparti en deux registres dont le supérieur est plus large que l'inférieur. Ce V est droit dans sa partie interne, alors que la partie externe est dentelée, le bord du motif étant taillé comme une succession de triangles. Les motifs ne sont pas très définis.
Hauteur : 162 mm. Longueur : 163 mm. Largeur : 120 mm.

30. 35/622 (702)

Cruche dont la forme rappelle l'aryballe, mais avec de très nettes différences. Panse globulaire (légèrement oblongue, la partie supérieure étant plus étroite que la partie inférieure), à base convexe, goulot cylindrique faiblement évasé à son extrémité supérieure. Pièce munie de deux anses

latérales verticales, larges et minces, placées dans la partie inférieure de la panse. La suture latérale résultant du moulage est restée nettement marquée. Pièce monochrome et réduite à la cuisson, décorée sur sa face antérieure selon la technique de l'impression. Le motif est analogue à celui figurant sur le spécimen 27 (2/410), la seule variation résidant dans la présence d'un petit personnage placé au-dessus de la figure centrale et présentant les mêmes caractéristiques que les autres.

Hauteur : 190 mm. Longueur : 171 mm. Largeur : 137 mm.

31. 39/785 (Sp. 4 – Confisqué par la douane du Callao 3/10/60)

Cruche aryballoïde à base pointue et goulot évasé, munie d'anses verticales larges et minces placées sur la partie centrale de la panse. Pièce cassée près du goulot ; près de l'embouchure, à la partie inférieure, les restes d'un appendice sont visibles. Ce dernier avait certainement un pendant de l'autre côté. Sur les côtés de la pièce, les sutures du moule sont encore visibles. Une décoration imprimée occupe la face antérieure de la panse ; le motif est identique à celui figurant sur le spécimen 27 (2/410), la seule différence résidant dans l'aspect lisse de la surface entourant les personnages. Pièce monochrome et réduite à la cuisson.
Hauteur : 189 mm. Longueur : 204 mm. Largeur : 161 mm.

32. 2/430

Cruche aryballoïde présentant la particularité de porter à la partie supérieure de la panse, près du goulot, l'esquisse d'un corps de félin dont la tête apparaît sous la forme d'un appendice modelé et dont la queue (à l'opposé de la tête) joue le rôle d'une anse annulaire verticale. Pièce monochrome et réduite à la cuisson, ornée d'un décor imprimé occupant tout le pourtour de la cruche. En réalité, le décor est divisé en quatre surfaces comportant chacune une représentation d'oiseau stylisé se détachant sur un fond couvert de points en relief. Les quatre oiseaux sont différents. Une série de motifs triangulaires, dont les sommets se rejoignent à la pointe de la base conique, a été réalisée selon la technique du brunissage.
Hauteur : 171 mm. Longueur : 142 mm. Largeur : 121 mm.

33. 2/416

Cruche aryballoïde présentant la particularité d'avoir la partie inférieure de sa base plane. Les sutures latérales résultant du moulage sont encore visibles. La pièce est monochrome et réduite à la cuisson, le décor imprimé diffère de chaque côté. D'un côté apparaissent trois motifs cruciformes, à surface pointillée, superposés et de format croissant de haut en bas ; le tout est bordé de chaque côté par un motif dentelé vertical. De l'autre côté, le décor consiste en une zone verticale comportant des petits carrés, munis d'un point au milieu, inscrits dans un quadrillage. Cette zone est bordée des deux côtés par une ligne de grecques verticales.
Hauteur : 202 mm. Longueur : 207 mm. Largeur : 152 mm.

34. 2/1711 (5683)

Cruche à corps globulaire oblong, à base convexe et à goulot évasé, munie de deux petites anses annulaires verticales reliant la panse au goulot. Les sutures résultant du moulage des deux moitiés sont visibles. Pièce monochrome et réduite à la cuisson, portant un décor estampé couvrant tout le pourtour de la panse. Sur une surface à points en relief, un lézard et un serpent sont figurés se mordant mutuellement la queue.
Hauteur : 184 mm. Diamètre : 117-118 mm.

35. 36/657 (JQ/360)

Cruche aryballoïde monochrome, réduite à la cuisson et moulée. La décoration imprimée est limitée à un seul côté et est très semblable à celle du spécimen 27 (2/410). Elle consiste en une surface irrégulière, bordée d'une bande en relief en marches d'escalier également irrégulières, sur laquelle apparaissent, en relief, trois personnages anthropomorphes grossièrement représentés dont la tête porte un motif en rayons comparable à une coiffure. Le personnage central est plus grand que les deux autres ; tous trois sont représentés de front, bras ouverts et levés.
Hauteur : 188 mm. Longueur : 171 mm. Largeur : 132 mm.

36. 2/220

Elégante cruche à corps globulaire (variante de la forme A?) à base convexe, munie d'anses verticales larges et minces et d'un goulot étroit évasé à l'embouchure qui présente la particularité de porter en son centre la représentation grossière d'un visage humain traité en haut-relief. De chaque côté du col, une bande longitudinale appliquée simule les tresses de cheveux du personnage représenté; ces éléments de coiffure portent des incisions obliques et se terminent exactement au bord de l'embouchure par une petite anse annulaire de chaque côté. Une représentation modelée de singe est appliquée sur la partie antéro-supérieure de la panse. Pièce monochrome avec des *flambés*.

Hauteur : 189 mm. Longueur : 152 mm. Largeur : 121 mm.

d) *Vase globulaire*

37. 4/249 (000218) (5854)

Cruche globulaire à goulot évasé dans la partie supérieure et munie d'une petite anse verticale large et mince sur un

des côtés. En regard de cette dernière a été appliquée une représentation modelée de tête de félin comprenant les pattes antérieures grossièrement figurées. Pièce mal cuite recouverte d'un engobe crème. La partie supérieure de la panse est ornée d'une bande circulaire limitée en-dessus et en-dessous par une ligne rouge bordée de chaque côté par un filet noir. La surface intérieure de cette bande a l'engobe pour couleur de fond et comprend une succession de motifs en losange se répétant symétriquement. Chaque motif se compose d'un premier losange noir dont les angles supérieur et inférieur touchent la bordure; un deuxième losange rouge est inscrit dans le premier et un troisième, noir, dans le second. L'intérieur du troisième est couvert d'un quadrillage noir. Les oreilles, les yeux, le museau et les griffes du félin sont peints en noir. Une bande rouge apparaît sur la face intérieure du goulot.

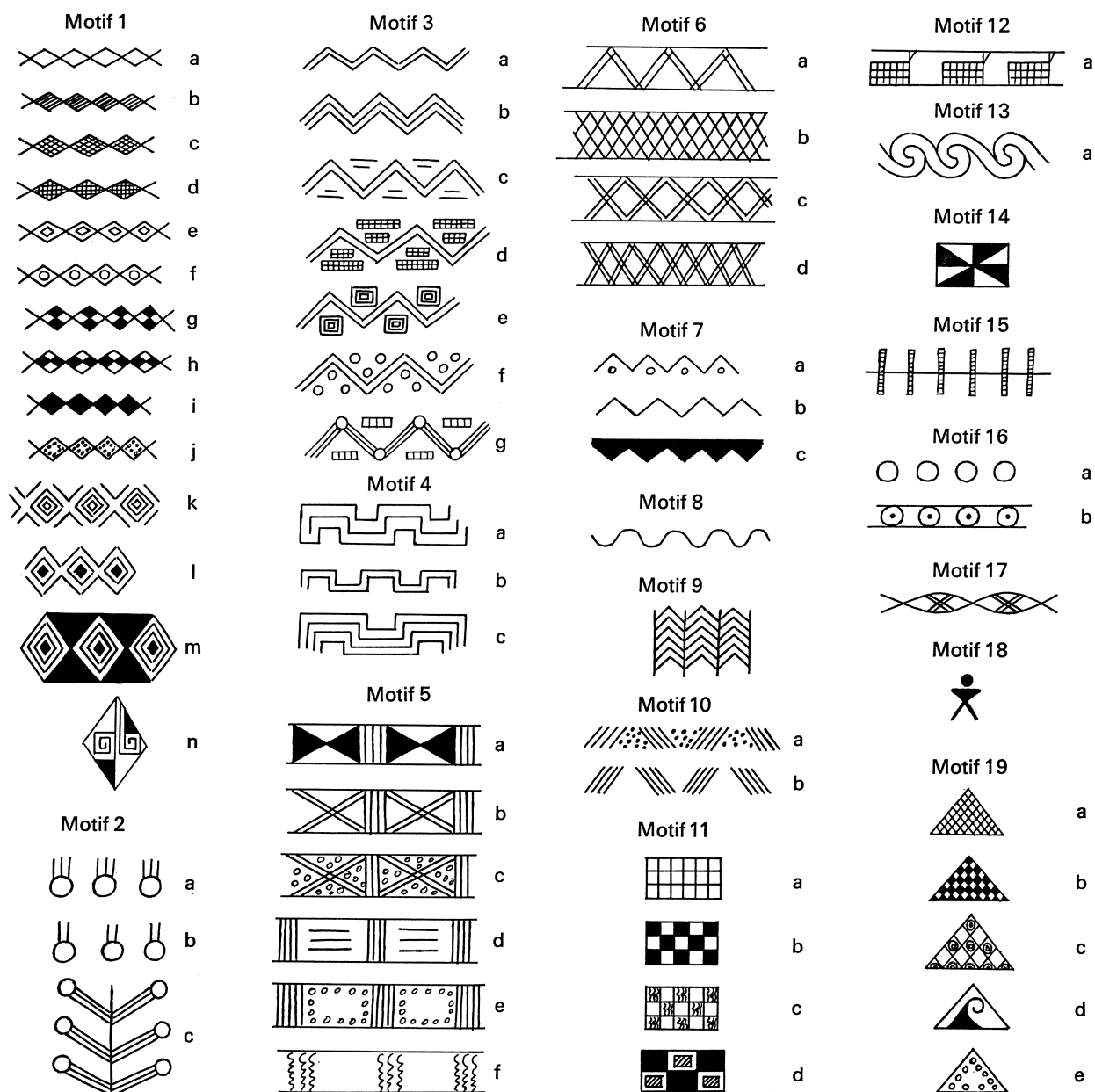
Hauteur : 186 mm. Diamètre : 157-162 mm.

BONAVIA, Duccio. Péruvien. Docteur en archéologie. Sous-directeur du Musée National d'Anthropologie et d'Archéologie de Lima et professeur associé de la Universidad Nacional Mayor de San Marcos. Chargé de la Direction de Recherches de la Casa de la Cultura du Pérou. Gradué de l'Université de San Marcos à Lima. Etudes en Italie et en France. A effectué des recherches et des fouilles en divers endroits du territoire péruvien et s'est intéressé dernièrement à la problématique de l'archéologie de la Ceja de Selva où il a organisé et dirigé plusieurs expéditions. A représenté le Pérou à différents congrès internationaux et est membre des principales sociétés européennes et américaines qui s'occupent d'américanisme. A publié de nombreux articles et travaux, entre lesquels «Una pintura mural de Pañamarca», «New evidence for pre-ceramic maize on the coast of Peru» conjointement avec Kelley, «Sobre el estilo Teatino», «Núcleos de población en la ceja de selva de Ayacucho»,

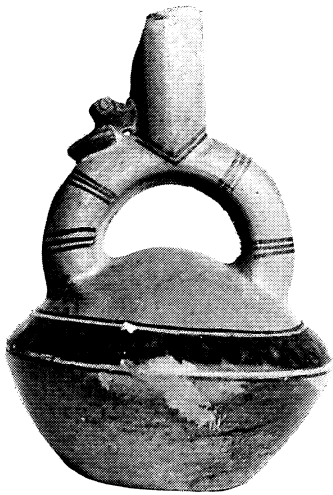
«Die Ruinen von Abiseo», «Investigaciones arqueológicas en el Mantaro Medio», «Las fronteras ecológicas de la civilización andina» avec Ravines, et ses livres «Arqueología de Lurin» et «Las ruinas de Abiseo».

RAVINES, Rogger. Péruvien. Archéologue. Chef de Recherches du Musée National d'Anthropologie et d'Archéologie de Lima. A publié de nombreux travaux sur l'archéologie péruvienne, dont «Alfarería doméstica de Haylacucho», «Ambo: a new-preceramic site», «A pre-columbian wound», «Arqueología de Cajamarca», «El abrigo de Yanamachay, un yacimiento temprano de Huánuco», «Un depósito de ofrendas en la sierra central», «El abrigo de Caru y sus relaciones con otros sitios tempranos del sur del Perú», et «Fechas radiocarbónicas para el Perú» avec Alvarez Sauri.

Vocabulaire des motifs de base Inca-Cuzco



a) Vases à anses-étrier



1



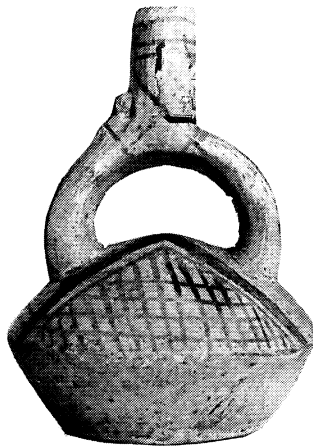
2



3



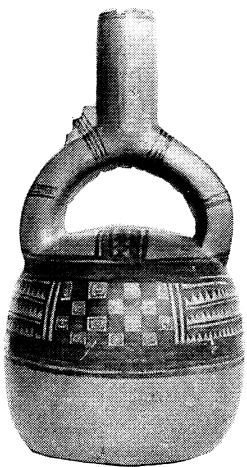
4



5



6



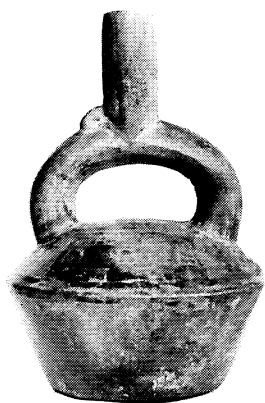
7



8



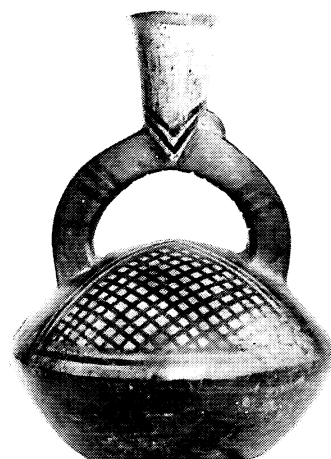
9



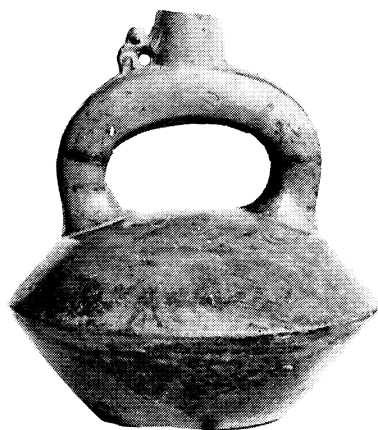
10



11



12



13

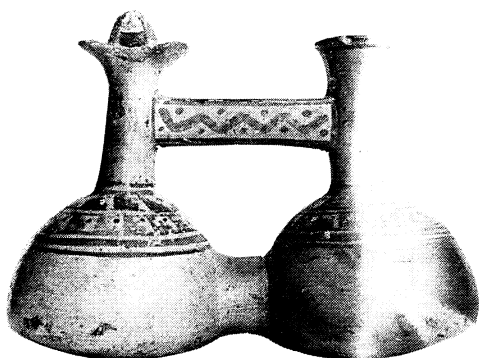


14



15

b) Vases à double-corps et anse-pont

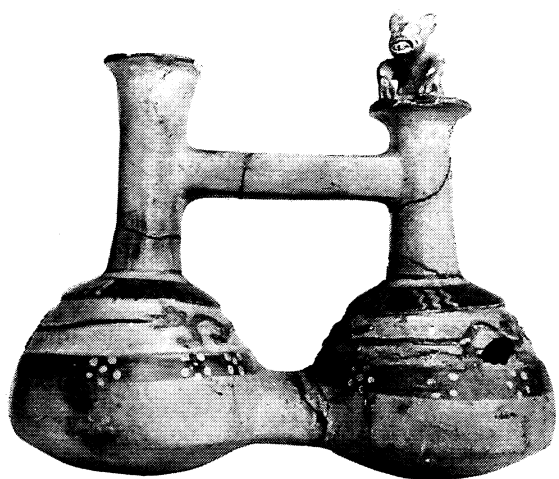


16



17

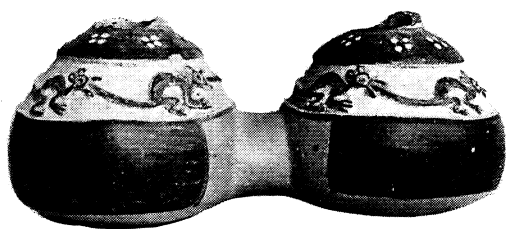
Planche 3



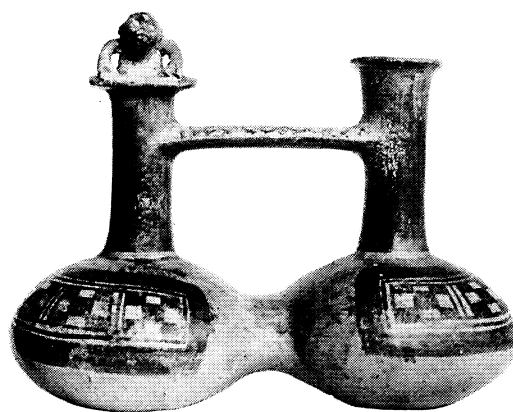
18



19



20



21



22



23

Planche 4



24



25

c) Vases aryballoïdes



26



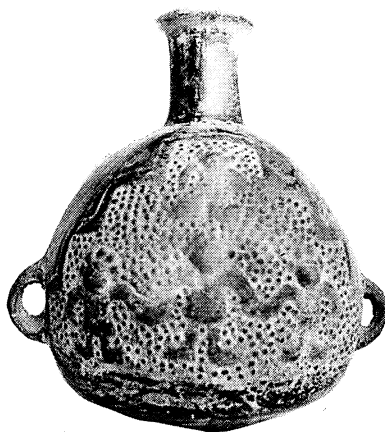
27



28



29



30



31



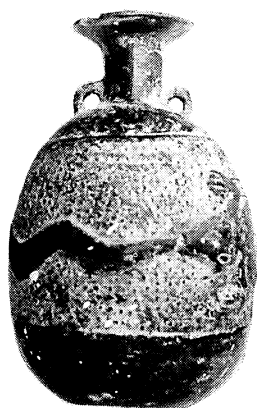
32



33a



33b



34



35



36

d) Vase globulaire



37

Planche 6

Formes les plus fréquentes de poterie inca de diffusion sur la côte.

